

**COMPTE RENDU DES DECISIONS EFFECTUEES PAR LE MAIRE EN APPLICATION
DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL
DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

RAPPORTEUR : Monsieur LAURENT

Je vais vous rendre compte des affaires que j'ai pu régler depuis notre réunion du 13 avril 2023 dans le cadre de la délégation que vous m'avez donnée en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

J'ai signé les décisions et contrats suivants:

1.	Demande de subvention pour la rénovation énergétique de la Cité Sportive au Fonds Vert - Décision 2023-007 (5 000 000 €)
2.	Un contrat entre la ville et l'association "Dans le Genre Egales" pour une prestation s'intitulant "les marionnettes de l'égalité", animation interactive de 45 minutes à raison de trois animations pour la journée du 29/03/2023 au centre social auprès de trois groupes d'accueil de loisirs (1050 €)
3.	Un contrat entre la ville et Jean-Louis MASKALI pour l'exposition "Vengeances naturelles et autres fables écologiques" du 3 mai au 30 août 2023 dans l'espace public sur la place Jean Jaurès (450 €)
4.	Un contrat entre la ville et l'association OLYMPIO pour des actions autour de la prévention de la non-violence, de la communication non-violente et du vivre ensemble dans le cadre de la politique de la ville. Intervention – Animation « Fair Play » le 17/04/2023 à l'école Benoît Malon pour 4 classes de CE2 et CM1 (986,40 €)
5.	Un contrat entre la ville et l'association RCP Médiation pour une initiation à la pratique radiophonique dans les studios de Radio Campus Paris pour une découverte des techniques et des métiers de la conception d'une émission radio auprès d'un groupe de 15 jeunes de la maison de la jeunesse le 25/04/2023 (450 €)
6.	Un contrat entre la ville et BL EDUCATION pour deux prestations (516,24 €) : - un atelier éducatif et pédagogique de sensibilisation à l'hygiène alimentaire le 25/04/2023 au centre social Germaine Tillion ; - un atelier éducatif et pédagogique d'éducation à la santé le 27/04/2023 au centre socio-culturel Germaine Tillion.
7.	Un contrat entre la ville et l'association Fresnes Service pour une prestation de surveillance de cantines scolaires pour tous les besoins de la ville ainsi que pour des missions ponctuelles du 01/04/2023 au 07/07/2023 (tarif horaire normal pour la mise à disposition d'un agent : 19,90 €)
8.	Une convention entre la ville et Madame Chloé SIGNES pour l'acquisition d'une œuvre intitulée "L'Etreinte" pour un montant de 410 €
9.	Un contrat entre la ville et l'association T.R.A.C. (Toutes Recherches Artistiques et de Création) pour la représentation d'un spectacle de portée acrobatique clownesque intitulé "La Pomme" le 02/07/2023 au Parc Pinel dans le cadre du festival "les Art'dentes" (1440,94 €)
10.	Un contrat entre la ville et l'association A DEMI MOT pour l'organisation de deux représentations du spectacle "En Boucle" le 02/07/2023 au parc Pinel dans le cadre du festival "les Art'dentes" (1491,24 €)
11.	Un contrat entre la ville et l'association Art & Prémices Cie pour une prestation intitulée "La roulotte à contes" le 01/07/2023 au parc Pinel dans le cadre des Art'dentes (1414 €)
12.	Un contrat entre la ville et l'association Chambre Noire pour l'exposition « Etre et savoir, des écoles dans le monde » composée de (1800 €) : - 24 photographies exposées dans le hall de la médiathèque du 01/09/2023 au 10/10/2023 - 11 photographies et 1 texte de présentation sur bâches exposés place Jean Jaurès du 01/09/2023 au 31/12/2023 - 1 journée de visites guidées à destination des 3 écoles de la ville avec atelier de pratique photographique
13.	Un contrat entre la ville et l'association Filomène et Compagnie pour deux représentations du spectacle "Dedans moi" le 18/10/2023 à 10h et 17h à l'auditorium Lounès Matoub (2519,23 €)
14.	Un contrat entre la ville et Jean-François LAGROST pour la prestation du concert "Le classique c'est fantastique" le 14/05/2023 au parc Pinel (244 €)

15.	Un contrat entre la ville et Madame Miekko SOLANS pour la prestation du concert "Le classique c'est fantastique" le 14/05/2023 au parc Pinel (244 €)
16.	Un contrat entre la ville et CIRIL GROUP pour la maintenance du logiciel "ressources humaines et finances" au 01/01/2023 (28884 € annuels)
17.	Un contrat entre la ville et l'association Rolling Mômes pour une représentation du concert enfants/familles intitulé "mini Prem's" interprété par Les Zélectrons Frits le 31/05/2023 au CLSH Mohamed Megrez (700 €)
18.	Un contrat entre la ville et l'association Dans les bacs...à sable pour une prestation intitulée "le bal les danses irlandaises" le 28/06/2023 au CLSH Jean Zay (527,50 €)
19.	Autorisation donnée au Maire de signer une convention de médiation dans le cadre du projet sis, 4 place Jean Jaurès (DC + annexe) - Décision 2023-008
20.	Un contrat entre la ville et l'association Analog Sport pour l'exposition d'une vingtaine de photographies couleur et noir et blanc à la médiathèque ECHO du 5/12/2023 au 6/01/2024 (680 €)
21.	Un contrat entre la ville et AIR2JEUX pour deux séances de maquillage professionnel les 1er et 2 juillet 2023 de 15h30 à 18h30 au parc Pinel dans le cadre du festival "les Art'dentes" (1176 €)
22.	Un contrat entre la ville et l'association CFB 451 pour deux représentations de "Marche rond, tourne droit !" le 02/07/2023 à 15h30 et à 18h30 place Jean Jaurès dans le cadre du festival "les Art'dentes" (3589,74 €)
23.	Un contrat entre la ville et le théâtre du Kalam pour le tour de chant de "Barbaroke" le 1/07/2023 à 11h devant le square Audin et 18h30 au Parc Pinel dans le cadre du festival "les Art'dentes" (1040 €)
24.	Un contrat entre la ville et l'association LA BUGNE pour le spectacle "Le Championnat du Monde d'Aquatisme" le 01/07/2023 à 16h au parc Pinel dans le cadre du festival "les Art'dentes" (2520 €)
25.	Un contrat entre la ville et l'association "Come on Tour" pour le concert de Ginette REBELLE le 02/07/2023 à 11h au parc de Bicêtre dans le cadre du festival "les Art'dentes" (1983,40 €)
26.	Un contrat entre la ville et l'association Enfance et Musique pour la représentation du spectacle "Petits papiers dansés" de la compagnie la Libentère le 17/06/2023 à 10h30 à la Médiathèque ECHO (780 €)
27.	Un contrat entre la ville et Stéphanie WAUTERS pour une prestation de service graphique selon les besoins. Le contrat prend effet le 21/04/2023 jusqu'au 31/12/2023 : - 1 heure création 120 € - 1 jour création 960 € - 1 heure production 100 € - 1 jour production 800 €
28.	Un contrat entre la ville et la Compagnie The Singing Mice pour des ateliers de découverte musicale ainsi qu'un stage de création de spectacle à l'école Benoît Malon. Le contrat a débuté le 01/01/2023 jusqu'au 30/06/2023 (800 €)
29.	Un contrat entre la ville et REPUBLICA SAS pour la création, la mise à disposition, l'hébergement et la maintenance d'une plateforme participative "j'en parle" pendant un an et deux demi-journées de formation. Le contrat a débuté le 03/04/2023 jusqu'au 02/04/2024 (10 440 €)
MP	Contrat d'acquisition, location/maintenance de solutions d'impression et exécution de prestations associées pour les adhérents à la centrale d'achat de la Région Ile de France - Société KYOCERA Document Solutions France - du 09/03/2023 au 09/03/2027 (accord cadre sans minimum, ni maximum)
MP	PA22-14 – Prestations de désherbage - Entreprise GARDEN SERVICES - 145 000€ HT pour 4 ans – Notifié le 07/06/2023
MP	PA23-05 - Acquisition d'une laveuse thermique MATHIEU - 140 000€HT – Notifié le 07/06/2023